

[« Deshma - Innover dans l'enseignement sur le handicap mental » lauréat !](#) [1]

Le projet « Deshma - Innover dans l'enseignement sur le handicap mental » est un des lauréats du concours 2018

« Droits des usagers de la santé ». Il est porté par l'unité de recherche Handicap, autonomie et développement de la participation sociale (HADéPaS) de l'Institut catholique de Lille.

Les objectifs du projet Deshma (origine du sigle : Développer la sensibilisation au handicap mental par les auto-représentants) sont les suivants :

- Concevoir et mettre en place des cours sur la thématique du handicap mental, en intégrant à égal statut des intervenants dont certains présentent eux-mêmes une déficience intellectuelle ;
- Former ces intervenants (formateurs de métier ET personnes en situation de handicap) à l'animation pédagogique en duo ;
- Sensibiliser de futurs professionnels de santé de manière innovante et inclusive.

[En savoir plus sur le projet \(Ministère des Solidarités et de la Santé\)](#) [2]

[Voir tous les lauréats \(Ministère des Solidarités et de la Santé\)](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/%C2%AB-deshma-innover-dans-lenseignement-sur-le-handicap-mental-%C2%BB-laur%C3%A9at>

[2] <http://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-de-sante-vos-droits/bonnes-pratiques-en-regions/les-laureats-du-concours-2018/article/deshma-innover-dans-l-enseignement-sur-le-handicap-mental-institut-catholique>

[3] <http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/label-et-concours-droits-des-usagers-de-la-sante-2018-une-reconnaissance>